

DELIBERATION N° 2021/023

Autorisant le Maire à signer l'avenant n°1 du contrat de vente d'eau en gros avec le Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa et son délégataire

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique le 27 janvier 2021,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU le contrat de vente d'eau en gros du 02 juin 2015 entre le Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa, la Ville de Dumbéa et la Calédonienne des Eaux,

VU la note explicative de synthèse n° 2021/13 du 09 décembre 2020,

La commission municipale intitulée « ressources et moyens » entendue en séance du 13 janvier 2021,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Autorise le Maire à signer l'avenant n°1 du contrat de vente d'eau en gros avec le Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa et son délégataire pour prolonger celui-ci jusqu'au 31 décembre 2021.

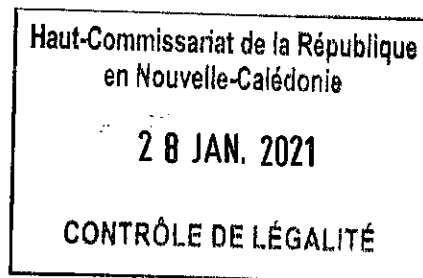
ARTICLE 2/

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-2 du Code de Justice Administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3/

Le Maire et le Trésorier de la province Sud sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Madame la Commissaire Déléguée de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 27 JANVIER 2021



POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 27 JANVIER 2021

Le Maire,
Georges Natoual
Le Maire

DESTINATAIRES :

- SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
- AFFICHAGE	- 1
- SAG	- 1
- TPS	- 1
- TOUS SERVICES	- 18